



POSTULER

CHEF(FE) DE SERVICE

- SERVICE INCLUSION SOCIALE -

(Cadre d'emplois des **assistants territoriaux socio-éducatifs, conseillers territoriaux socio-éducatifs ou attachés territoriaux**)

IDENTIFICATION DU POSTE :

- **Localisation fonctionnelle** : Direction Générale Adjointe Loir-et-Cher Solidaire
- **Rattachement hiérarchique** : Direction Développement Social du Territoire (DDST) - Direction Adjointe Inclusion Sociale, Autonomie et Accompagnement vers l'emploi
- **Affectation** : Service Inclusion sociale - Territoire Sud
- **Taux du poste** : 100%
- **N° poste** : 00605
- **Télétravail** : **classique, modulable ou forfait, selon les activités, les nécessités et l'organisation du service**

FINALITÉ DU POSTE :

La DDST est garante de la mise en œuvre des politiques sociales du département, conformément aux orientations fixées par la collectivité. Elle porte le déploiement de cette mission de service public en lien avec les directions en charge de chaque politique spécifique (autonomie et handicap, insertion, emploi et habitat, enfance et famille, santé). Elle assure, par ailleurs, le pilotage de l'action sociale locale et veille à la coordination des acteurs dans l'objectif de favoriser le développement social du territoire.

Plus précisément sur le champ de l'autonomie et de l'inclusion sociale, la DDST soutient les plus fragiles dans leur environnement de vie et notamment les personnes âgées et les personnes handicapées en favorisant leur maintien à domicile et en intervenant le plus précocement possible.

Le Directeur Adjoint Inclusion Sociale, Autonomie et Accompagnement vers l'Emploi s'appuie sur une équipe de 3 chefs de service et 3 experts techniques.

Le/la chef(fe) de service encadre et anime une équipe de professionnels en pluridisciplinarité (assistants administratifs, travailleurs sociaux). Il/elle garantit le respect du cadre légal de l'exercice des missions de son service et assure le management de son équipe en s'appuyant sur un binôme expert technique. Le/la chef(fe) de service contribue avec ses collègues chefs de service, et les directeurs adjoints à la réflexion

nécessaire à l'adaptation permanente des dispositifs autonomie et inclusion sociale. Il/elle participe ainsi aux comités de direction de la Direction adjointe Inclusion Sociale, Autonomie et Accompagnement vers l'Emploi et contribue à la définition de la stratégie de la direction adjointe.

À ce titre, il/elle participe à la réflexion institutionnelle, à l'élaboration des orientations et des méthodes d'intervention de l'action sociale départementale et à l'impulsion de leur mise en œuvre. Il/elle assure un rôle de manager hiérarchique auprès de l'équipe dont il a la responsabilité directe.

Le/la chef(fe) de service peut également assurer la suppléance d'un chef de service de la même direction adjointe (chef de service territorial) en cas d'absence ou d'indisponibilité.

MISSIONS PRINCIPALES :

■ Animation et expertise

- Appliquer la législation en matière d'autonomie, handicap, insertion,
- Assurer une veille sociale,
- Concourir, en concertation avec la DA Autonomie Inclusion et Accompagnement vers l'Emploi et les autres responsables des services territoriaux, au travail partenarial interne et externe,
- Identifier les besoins, contribuer à l'élaboration et / ou à l'évolution de dispositifs,
- Suivre les indicateurs pertinents définis au niveau départemental nécessaires du secteur d'activité,
- Analyser, piloter et évaluer l'activité de son service,
- Être force de proposition auprès de sa direction et au service de l'innovation au sein de la collectivité.

■ Organisation et gestion des activités

- Élaborer et être garant de l'application des procédures, tableaux de bord et réaliser des bilans d'activité destinés à fiabiliser et apprécier l'activité de son service,
- Définir les objectifs opérationnels du service en termes d'activités courantes ou de projets, en appui sur la charte des valeurs, et en cohérence avec les objectifs stratégiques définis par le Directeur adjoint,
- Définir les priorités territoriales identifiées dans son unité de travail,
- Mettre en œuvre des outils managériaux et définir le cadre et les conditions de sa délégation,
- Piloter des projets en lien avec son champ d'intervention,
- Animer certaines instances de travail internes à la DA Autonomie Inclusion et accompagnement vers l'emploi (spécifiques au service ou transversales : ex équipes pluridisciplinaires, réunion de service),
- Organiser les relations transversales, interservices,
- Valider l'octroi des aides financières ASE, Insertion.

■ Management des moyens

- **Ressources humaines :**

- Mettre en application la charte du management,
- Responsabiliser et autonomiser son équipe,
- Formaliser les postes de travail et les compétences requises,
- Identifier les besoins de formation collectifs et individuels et anticiper les besoins en compétences nouvelles en lien avec l'expert technique le cas échéant,
- Contribuer à la gestion administrative du personnel, en lien avec la DRH,
- Participer avec la DRH aux recrutements de ses collaborateurs,
- Évaluer ses collaborateurs,
- Impulser la dynamique de son équipe,
- Garantir la communication ascendante, descendante et transversale de son équipe,
- Garantir la transmission d'informations,
- Identifier et réguler les situations de conflits entre agents et mettre en œuvre les actions nécessaires de résolution,
- Veiller et garantir le bon respect des règles de sécurité des agents.

- **Ressources matérielles :**

- Contribuer à la définition des besoins de fonctionnement du service avec l'expert technique,
- Formaliser les besoins techniques et les équipements des services,
- Gérer les plannings fonctionnels et organisationnels.

- **Ressources financières :**

- Proposer les budgets au regard des besoins,
- Contrôler la réalisation et l'exécution des budgets.

MISSIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Assurer, en cas de nécessité, l'intérim et le remplacement d'un chef de service de la Direction autonomie inclusion et Accompagnement vers l'Emploi

COMPÉTENCES REQUISES :

Savoir-faire	Savoir-être	Connaissances
<ul style="list-style-type: none">- Encadrer une équipe- Animer une équipe, un groupe- Mobiliser et fédérer- Accompagner le développement des compétences des agents- Expliquer et faire preuve de pédagogie- Contrôler, suivre le travail de ses collaborateurs- Adapter sa communication (selon le public et la situation)- Évaluer ses collaborateurs- Travailler en mode projet- Rendre compte- Partager son expertise- Élaborer et suivre le budget du service- Prendre des décisions, arbitrer- Animer une réunion	<ul style="list-style-type: none">- Capacité d'adaptation- Aisance relationnelle- Écoute- Qualités rédactionnelles- Sens de l'organisation- Disponibilité- Réactivité- Méthode- Rigueur- Négociation- Sens de la gestion	<ul style="list-style-type: none">- Connaissances du cadre juridique, législatif et réglementaire nécessaires à l'exercice des activités- Organisation et fonctionnement de la collectivité- Règles spécifiques liées au domaine d'intervention- Missions de la direction- Techniques de management- Techniques de communication- Procédures internes- Règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique- Outils bureautiques standards- Applications métiers- Rôle et fonctionnement des partenaires et institutions de l'environnement professionnel

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Expérience professionnelle confirmée en action sociale,
- Expérience en animation d'équipe, conduite de projet et management,
- Permis B,
- Déplacements fréquents.

CONTACT :

Service recrutement : Lydia GAUMIN : 02.54.58.44.31

CV et lettre de motivation obligatoires. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

POSTULER